**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

DECISION DU

27/01/2025

N° E25000006 /59

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE**

**Le président du tribunal administratif**

**E- Décision désignation commissaire du 27/01/2025**

**CODE : 1**

Vu, enregistrée le 15/01/2025, la lettre par laquelle le président de la communauté de communes des Hauts de Flandre demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour :

Objet(s) : Modification de droit commun n°3 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).
Maître d'ouvrage : Communauté de communes des Hauts de Flandre.
Territoire(s) concerné(s) : Commune de Quaëdypre.

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2025 ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : Monsieur André VANDEMBROUCQ, figurant sur la liste d'aptitude du département du Nord, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 2** : Monsieur Jean-Charles THIEULLET, figurant sur la liste d'aptitude du département du Nord, est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 3** : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

**ARTICLE 4** : La présente décision sera notifiée au président de la communauté de communes des Hauts de Flandre, à Monsieur André VANDEMBROUCQ et à Monsieur Jean-Charles THIEULLET.

Fait à Lille, le 27/01/2025

Le Président,

Eric KOLBERT

Pour expédition conforme,
Pour le greffier en chef,
L'adjoint administratif délégué,